



## COMITE REGIONAL REGION SUD PACA

### DIVISION REGIONALE JEUNES TAE / TOURNOI REGIONAL JEUNES

#### REGLEMENT SAISON 2025

## 1 DESCRIPTION

Le Tournoi Régional Jeunes (TRJ) et la division régionale jeunes par équipe (DRJ) se déroulent sur les mêmes week-ends.

Les 3 manches sont des compétitions officielles en TAE I, se déroulant sous la forme d'un tir qualificatif suivi de duels individuels et par équipe.

Elles sont ouvertes aux jeunes licenciés au sein du comité régional Sud PACA ainsi qu'aux jeunes du Pôle Espoirs de Boulouris.

Les catégories pour les matchs individuels sont :

- Filles et garçons, en arc classique, dans les catégories U11, U13, U15, U18 et U21
- Filles et garçons, en arc à poulies, dans la catégorie scratch U18/U21.

*Aucun archer des catégories S1, S2 ou S3 ne peut concourir lors de ces compétitions.*

Les catégories pour les matchs par équipe sont :

- U13/U15 arcs classiques
- U18/U21 arcs classiques ou arcs à poulies

Les équipes peuvent être mixtes (filles/garçons).

**Attention** : les équipes U18/U21 mixtes ne sont pas autorisées en championnat de France

Chaque club peut engager plusieurs équipes par catégorie, et ce dans l'intérêt de la formation sportive de nos jeunes archers.

Les équipes veilleront à appliquer l'article C.12.1 des règlements sportifs, relatif à la tenue des équipes **y compris pour le coach**

Cette compétition étant officielle, la présence d'arbitres fédéraux est obligatoire. Elle peut représenter une opportunité pour former de jeunes arbitres.



## COMITE REGIONAL REGION SUD PACA

### 2 INSCRIPTIONS

- Equipe : 180€ pour une équipe de 4 archers, 135€ pour une équipe de 3 archers.

***Cette inscription ouvre le droit à 4 (ou 3) places au TRJ individuel.***

La composition de chaque équipe devra être déposée, pour chaque manche, auprès de la commission sportive.

Il ne sera pas possible de rajouter un 4<sup>ème</sup> archer dans une équipe inscrite de 3 archers.

- Individuelle : 30€ par archer pour 3 manches – 12€ pour une seule manche.

Il est possible d'inscrire individuellement des archers pour une, 2 ou 3 manches dès à présent. Des inscriptions individuelles supplémentaires pourront être faites sur chaque manche en fonction des places disponibles.

Afin d'aider un maximum de jeunes archers à participer, le classement final de la TRJ (tournoi individuel) sera fait sur les 2 meilleures manches de chaque archer.

Aucun remboursement n'est prévu sauf cas de force majeure.

### 3 LES DISTANCES DE TIR

#### 3.1 En TRJ

- Arcs classiques U11            20m – blason de 80 cm
- Arcs classiques U 13        30m – blason de 80 cm
- Arcs classiques U 15        40m – blason de 80 cm
- Arcs classiques U 18        60m – blason de 122cm
- Arcs classiques U 21        70m – blason de 122cm
- Arcs à poulies Scratch       50m – blason de 80 cm réduit au 5

#### 3.2 En DRJ

- Arcs classiques U13/U15    30m – blason de 80cm
- Arcs classiques U18/U21    60m – blason de 122cm



## COMITE REGIONAL REGION SUD PACA

### 4 FONCTIONNEMENT

La DRJ et le TRJ se présentent sur 3 étapes T.A.E. distances internationales Chaque étape se déroule sur un week-end.

#### 4.1 Programme type

Programme type en rythme ABC

Samedi	
Début	Intitulé
12h30	Ouverture du greffe
13h00	Échauffement
13h30	Tir de Qualification – TRJ/DRJ
17h30	1 <sup>er</sup> tour des matchs individuels

Dimanche	
Début	Intitulé
8h30	Ouverture du greffe TRJ
9h00	Échauffement TRJ
9h30	Duels TRJ
13h00	Ouverture du greffe DRJ
13h30	Échauffement DRJ
14h00	Matchs par équipe

Pour toutes les catégories, l'organisation des duels dépendra du nombre d'archers dans la catégorie.

**Aucun cut individuel ne sera fait. Dans la mesure du possible, des matchs de classement auront lieu.**



## COMITE REGIONAL REGION SUD PACA

### 4.2 Organisation des matchs par équipe

Le championnat se déroule par la rencontre de toutes les équipes entre elles au moins une fois dans la saison et ce en fonction du nombre d'équipes inscrites.

Nombre d'équipes engagées	Fonctionnement	Remarques
10 équipes	18 matchs par équipe à raison de 6 matchs par étapes	Règlement identique à celui de la L.1 de football : match aller et match retour
9 équipes	16 matchs par équipe	
8 équipes	14 matchs par équipe	
7 équipes	12 matchs par équipe à raison de 4 matchs par étape	
6 équipes	15 matchs par équipe à raison de 5 matchs par étape	Toutes les équipes se rencontrent 3 fois
5 équipes	12 matchs par équipe à raison de 4 matchs par étape	
4 équipes	9 matchs par équipe à raison de 3 matchs par étape	
3 équipes	6 matchs par équipe à raison de 2 matchs par étape	
2 équipes	Victoire en 2 matchs gagnants	

### 4.3 Classement et attribution des points

#### 4.3.1 TOURNOI REGIONAL JEUNES

Lors de chaque étape, des points sont attribués aux archers suivant leur classement à l'issue des phases finales :

- 20 points au 1<sup>er</sup>
- 15 points au 2<sup>ème</sup>
- 10 points au 3<sup>ème</sup>
- 8 points au 4<sup>ème</sup>
- 6 points au 5<sup>ème</sup>
- 5 points au 6<sup>ème</sup>
- 4 points au 7<sup>ème</sup>
- 3 points au 8<sup>ème</sup>
- 2 points au 9<sup>ème</sup>
- 1 point au 10<sup>ème</sup>

L'archer déclaré vainqueur dans chaque catégorie sera celui qui totalisera le plus de points sur ses 2 meilleures manches.



## COMITE REGIONAL REGION SUD PACA

En cas d'égalité entre deux archers à l'issue des deux meilleures manches, le départage se fera comme suit :

Pour les arcs classiques

- 1) Le plus grand nombre de points de set gagnés
- 2) Le meilleur total des scores de qualification des 2 meilleures manches
- 3) Le meilleur différentiel (total des points set matchs gagnés – total des points set matchs perdus) sur les 2 meilleures manches

Pour les arcs à poulies

- 1) Le meilleur total des scores de qualification des 2 meilleures manches
- 2) Le meilleur différentiel (total des points des matchs gagnés – total des points des matchs perdus) sur les 2 meilleures manches

### 4.3.2 DIVISION REGIONALE JEUNES

L'attribution des points se fait sur la base ci-dessous en fonction du classement lors du tir qualificatif.

Entre 9 et 16 équipes	Entre 4 et 8 équipes
3 points attribués à l'équipe classée 1 <sup>ère</sup>	3 points attribués à l'équipe classée 1 <sup>ère</sup>
2 points aux équipes classées de la 2 <sup>ème</sup> à la 4 <sup>ème</sup> place	2 points aux équipes classées 2 <sup>ème</sup>
1 point aux équipes classées de la 5 <sup>ème</sup> à la 8 <sup>ème</sup> place	1 point aux équipes classées 3 <sup>ème</sup>

Lors des matchs par équipes

- Match gagné : 2 points
- Match perdu : 0 point

### Classement final de la DRJ

**Attention** pour prétendre être vainqueur de la DRJ, il faut avoir participé aux trois manches régionales.

Une fois les 3 épreuves terminées, le titre de Champion Régional Jeunes par Équipe de Club sera attribué au club ayant obtenu le plus de points.

Le classement définitif sera établi par le Comité Régional en prenant en compte le total des points marqués sur l'ensemble des 3 épreuves.

En cas d'égalité entre deux clubs à la fin de la 3<sup>ème</sup> étape, le départage se fera selon les modalités suivantes et ce, jusqu'à la suppression de celle-ci :

- 3) Le meilleur différentiel entre les équipes à égalité (points set matchs gagnés – points set matchs perdus)
- 4) Le total du nombre de points gagnés par l'équipe (en match)
- 5) Le meilleur total des scores de qualification des 3 manches
- 6) Le vainqueur du match ayant opposé les deux équipes encore à égalité



## COMITE REGIONAL REGION SUD PACA

### 4.4 Récompenses

Il n'y aura pas de remise des prix lors des deux premières manches.  
Les récompenses seront remises à l'issue de la 3<sup>ème</sup> manche par le Comité Régional.

### 4.5 Les organisateurs et le calendrier T.R.J. / D.R.J.

Dates	Lieu
1 <sup>ère</sup> étape : 12 - 13 avril	Vedène
2 <sup>ème</sup> étape : 10 - 11 mai	L'Isle sur la Sorgue
3 <sup>ème</sup> étape : 7 - 8 juin	Francs Archers de Nice



## COMITE REGIONAL REGION SUD PACA

### ANNEXE - REGLEMENT DES LITIGES ET CAS PARTICULIERS

#### D.R.J.

- En cas de problème majeur empêchant la bonne tenue des phases finales, seul le classement des qualifications servira de base pour la distribution des points.
- En cas de problème majeur empêchant la bonne tenue du tir de qualification, les matchs seront organisés sur la base du classement de qualification acquis en regard des volées complètes effectuées et ce, dès la première volée complète tirée.
- En cas de problème majeur empêchant le tir de qualification dans son intégralité la manche sera annulée.

#### T.R.J.

- En cas de problème majeur empêchant la bonne tenue des phases finales, seul le classement des qualifications servira de base pour la distribution des points selon le barème établi au chapitre 4.4 de ce document.
- En cas de problème majeur empêchant la bonne tenue du tir de qualification, les duels seront organisés sur la base du classement de qualification acquis en regard des volées complètes effectuées et ce, dès la première volée complète tirée.
- En cas de problème majeur empêchant le tir de qualification dans son intégralité la manche sera annulée.

#### DRJ / T.R.J.

Si une situation problématique, non prévue dans les points ci-dessus, venait à se présenter, la Commission Cible du Comité Régional associée à l'organisateur et au Jury d'appel prendra la décision la mieux adaptée au bénéfice du plus grand nombre.